

MONTREAL, le 2 avril /CNW/ - Tel qu'annoncé en novembre 2008 et devant le succès d'un projet pilote mené à Toronto, Les Compagnies Loblaw limitée rappelle à sa clientèle qu'à compter du 22 avril 2009, tous les magasins détenus par la société et franchisés participants factureront 0,05 \$ par sac en plastique. A l'occasion du 20e anniversaire des produits PC VERT(MD), cette initiative nationale a pour but de réduire à la source l'utilisation des sacs en plastique et de contribuer à l'atteinte de l'objectif de Loblaw visant à éviter que un milliard de sacs en plastique n'aboutissent dans les sites d'enfouissement d'ici la fin de l'année 2009.

Que ce soit au Québec (84 %), en Ontario (82 %), dans l'Atlantique (81 %) ou dans l'Ouest canadien (78 %), un sondage effectué pour le compte de Loblaw par Léger Marketing au mois de mars 2009 révèle que 81 % des Canadiens appuient le plan de Loblaw visant à éliminer un milliard de sacs en plastique des sites d'enfouissement en instaurant un programme consistant à exiger des frais pour les sacs en plastique.

"Loblaw a expérimenté et évalué diverses approches en vue d'identifier la solution la plus efficace pour réduire à la source l'utilisation des sacs en plastique. Nos recherches démontrent qu'il est préférable d'avoir recours à un ensemble de moyens afin de sensibiliser les consommateurs, mais il est évident que le fait d'exiger des frais pour chaque sac en plastique s'avère la meilleure stratégie pour réduire substantiellement leur utilisation, et que la majorité de la population appuie une telle démarche, a déclaré Craig Hutchison, Vice-président principal, Marketing, Les Compagnies Loblaw limitée."

Les données recueillies par Loblaw révèlent que les magasins exigeant des frais minimales pour les sacs en plastique en distribuent presque 55 % moins par tranche de 1000 \$ de ventes que les magasins qui offrent les sacs en plastique gratuitement. Par ailleurs, les magasins de Loblaw offrant un rabais visant à récompenser l'utilisation des sacs réutilisables distribuent environ seulement 4 % moins de sacs en plastique. Ces données démontrent que le fait de charger pour les sacs en plastique s'avère la meilleure stratégie pour réduire leur utilisation de façon importante; les résultats du projet pilote mené par Loblaw confirment également cette hypothèse.

Les magasins de Loblaw qui ont participé au programme pilote de réduction des sacs en plastique lancé le 12 janvier 2009 dans la ville de Toronto et qui exigent des frais pour chaque sac en plastique ont vu leur distribution diminuer d'environ 75 pour cent par tranche de 1000 \$ de ventes. Une campagne publicitaire intitulée "Apportez-les" ainsi que des offres promotionnelles d'une durée limitée sur les sacs et bacs réutilisables sont venues appuyer ce projet pilote dans le but d'aider les clients à faire la transition et à modifier leurs habitudes.

"Nous savons que les Torontois désirent faire leur part pour protéger l'environnement et diminuer la quantité de matières résiduelles," a déclaré David Miller, maire de la ville de Toronto. "Je suis heureux de constater que c'est ce qui est ressorti du projet pilote de Loblaw. J'espère sincèrement qu'il en sera de même partout au pays."

"Pour sa part, la Fondation québécoise en environnement applaudit le leadership du groupe Loblaw visant à inciter la population à réduire à la source l'utilisation des sacs de plastique. Quand des stratégies semblables sont mises en place par des

entreprises de cette envergure, nous savons que leur impact sera significatif; nous reconnaissons que cet engagement face au développement durable et aux bonnes pratiques environnementales aura une influence directe à long terme sur les habitudes des consommateurs", a mentionné Claude Hill, Vice-président, Directeur général de la Fondation québécoise en environnement. "Nous souhaitons que les actions concrètes de Loblaw puissent inspirer l'ensemble des détaillants pour qu'ils envisagent des initiatives semblables afin d'augmenter de façon exponentielle l'impact environnemental positif de ce geste courageux."

D'ici le 3 avril 2009, les clients de tous les magasins de Loblaw détenus par la société et franchisés participants au pays remarqueront l'affichage magasin intérieur et extérieur portant la mention "Apportez-les". De plus, dans la semaine du 22 avril, Loblaw proposera des offres promotionnelles d'une durée limitée sur certains sacs réutilisables afin que la clientèle puisse choisir parmi un éventail de solutions simples et abordables.

Depuis le mois d'avril 2007, plus de 18 millions d'unités du désormais célèbre Sac à provisions le plus vert au pays(MC) le Choix du Président Produit écologique VERT(MD) ont été achetées. C'est le seul sac au contenu recyclé, réutilisé et recyclable au Canada composé à 99 % de plastique recyclé post-consommation provenant de bouteilles; il continuera d'être offert en plus d'autres types de sacs ou bacs réutilisables :

<<

- Le sac PRODUIT ECOLOGIQUE VERT LE CHOIX DU PRESIDENT réutilisable, grand format, deux fois plus grand que le sac PC VERT original.

- Le bac PC VERT, conçu spécialement pour s'insérer dans les paniers et remplacer l'équivalent de 3 à 5 sacs d'épicerie; il peut être retourné à tout magasin Loblaw pour un remboursement complet.

A compter du 11 mai prochain, les modèles suivants seront aussi offerts :

- Le sac réutilisable PRODUIT ECOLOGIQUE VERT LE CHOIX DU PRESIDENT PRET-A-PARTIR(MD), un modèle format de poche qui se range facilement dans un sac à main.

- Le sac vertical sur roulettes PRODUIT ECOLOGIQUE VERT LE CHOIX DU PRESIDENT. Solide, élégant et portable, il est muni d'une base qui se replie et se range facilement.

- Le sac rabattable sur roulettes PRODUIT ECOLOGIQUE VERT LE CHOIX DU PRESIDENT qui se comprime en une pochette facile à ranger.

- Le panier rabattable PRODUIT ECOLOGIQUE VERT LE CHOIX DU PRESIDENT, tout indiqué pour les visites éclair au supermarché grâce à son cadre rabattable en aluminium léger.

>>

Afin d'atteindre ses objectifs environnementaux et de développement durable, Loblaw est fière de s'engager dans un partenariat échelonné sur plusieurs années avec la World Wildlife Fund du Canada, en lien avec la Fondation Québécoise en Environnement (FQE) au Québec. Une partie des profits tirée de la vente des sacs en

plastique dans les magasins détenus par la société sera versée à WWF Canada afin de soutenir divers programmes environnementaux. Les détails concernant ce partenariat seront rendus publics le 22 avril 2009.

Un vaste plan de communication a été déployé pour aider les consommateurs à faire la transition, dont des affiches de rappel, des messages d'intérêt public en magasin ainsi que des offres promotionnelles sur les sacs réutilisables. Autre fait important à noter, nous introduirons aussi un nouveau sac en plastique à la fois plus grand et plus robuste. Il est composé en partie de matières résiduelles en plastique récupérées lors du processus de fabrication. Plus grands et plus épais, ces nouveaux sacs peuvent contenir plus d'articles; plus résistants, ils peuvent aussi être réutilisés plusieurs fois.

"Dans 20 jours exactement, Loblaw, avec le concours de ses clients, de ses franchisés et de ses collègues, posera un autre geste concret visant à protéger l'environnement," a ajouté Craig Hutchison.

#### A propos de WWF-Canada

WWF-Canada fait partie de WWF, le plus important organisme de protection de la nature au monde. Chez WWF, nous défendons et faisons la promotion de solutions éprouvées au défi consistant à trouver un équilibre entre les besoins grandissants de l'homme et le développement environnemental durable. De concert avec le milieu des affaires, les gouvernements, les communautés et les individus, nous préconisons une approche scientifique en matière de protection, gestion et restauration de parties sérieusement menacées au plan environnemental de la planète. Nous travaillons à l'élaboration de projets visionnaires portant sur les changements climatiques, l'eau douce et la santé des habitats et des espèces partout au Canada et dans le monde. Pour plus de renseignements au sujet de WWF-Canada, visitez le site [www.wwf.ca](http://www.wwf.ca).

#### A propos de la FQE

"La Fondation québécoise en environnement (FQE) a été créée en 1987 par un regroupement d'une centaine de personnalités québécoises. Ces dernières avaient en commun la volonté de poser des gestes concrets en vue d'une meilleure gestion de l'environnement et d'aborder le développement durable. La mission de la FQE vise à faire prendre conscience aux Québécoises et Québécois que la préservation et la mise en valeur de l'environnement sont primordiales, et que le développement durable profite à tous. La FQE travaille également à accélérer le changement d'attitudes et d'habitudes à l'égard de nombreux enjeux environnementaux. De plus, la Fondation québécoise en environnement est à l'origine de nombreux gestes d'envergure posés par les gens d'affaires, les gouvernements et la population en général."

#### A propos de Les Compagnies Loblaw limitée

Filiale de George Weston limitée, Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus importants distributeurs de marchandise générale, de produits pharmaceutiques, ainsi que de produits et services financiers. Loblaw demeure l'un des plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 139 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans ses quelque 1000 magasins détenus par la société, affiliés et franchisés partout au pays. Par l'entremise de ses multiples bannières, Loblaw

s'engage à offrir à sa clientèle une expérience de magasinage qui rencontre à la fois ses besoins alimentaires et ceux quotidiens de la maisonnée. Loblaw est reconnue pour la qualité, l'aspect novateur et le rapport qualité/prix de son offre alimentaire.

La société possède également l'un des plus solides programmes de marques contrôlées du Canada, comprenant les marques le Choix du Président(MD), sans nom(MD) et Joe Style frais(MD). Elle offre aussi les Services financiers le Choix du Président ainsi que le programme de fidélité des Points PC.

Renseignements: ou pour obtenir des images, veuillez communiquer avec:  
Josée Bédard, Directrice principale, Affaires corporatives, Provigo, membre du groupe Loblaw, (514) 383-8800, poste 6142 [jbedard@provigo.ca](mailto:jbedard@provigo.ca)